

# BTS Comptabilité et gestion (BTS CG)



## BTS Comptabilité et gestion (BTS CG)

Niveau 5 (Bac+2)



### Code diplôme

32031408

### Code RNCP

39159

### Date d'enregistrement RNCP

24/06/2024

### Certificateur

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

### Cadre européen de la certification

Reconnu par l'Etat de niveau 5 (cadre européen des certifications)

### Sanction de la formation/Diplôme préparé

Brevet de technicien supérieur (BTS)



## LPP Jeanne d'Arc

### Coordonnées

3, place de l'Eglise  
73200 - ALBERTVILLE  
04 79 31 12 28  
accueil.jda@spt.education  
<https://www.spt.education/accueil/>

### Contacts

#### Contact de la formation

Frédérique GUICCIARDI  
frederique.guicciardi@cneap.fr  
04 79 31 12 36

#### Référent handicap

Frédéric ALCARAZ  
f.alcaraz@spt.education  
04 79 31 12 28



## Informations générales

- **Type de formation:** Formation en apprentissage



## Publics et objectifs

- **Public concerné:** Formation proposée sous statut d'apprentissage uniquement / Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires
- **Objectifs:** À l'issue de la formation, vous serez capable de :
  - Procéder à l'enregistrement comptable d'opérations notamment commerciales et leur contrôle.
  - Etablir et vérifier des opérations liées aux travaux de fin d'exercice et des documents financiers.
  - Effectuer l'examen, le contrôle des comptes et leur validation.
  - Gérer les activités administratives et comptables de gestion du personnel, liées à l'élaboration de la paie.
  - Réaliser des travaux fiscaux.
  - Etablir des déclarations auprès des administrations.
  - Réaliser des activités d'analyse de la performance des organisations (calculs et analyse des coûts, gestion de trésorerie, analyse financière).
  - Effectuer la préparation de la prise de décision par la production d'une information fiable et organisée.
  - Archiver et classer des documents.



(siège régional)  
4, rue de l'Oratoire  
69330 CALUIRE ET CUIRE  
contact@akteap.cneap.fr  
[www.akteap.fr](http://www.akteap.fr)

Association loi 1901

N° SIRET: 50304921500026

N° UAI: 0693764S

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 17362 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



## Dates et cycle de la formation

- **Année d'entrée dans le cycle:** 1re année
- **Date de début:** 01/09/2025
- **Date de fin:** 13/07/2027
- **Durée du contrat:** Un contrat d'apprentissage peut démarrer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et aller jusqu'à 2 mois après la date de fin de la formation.
- **Aménagement PSH durée de la formation:** Adaptations pédagogiques et aménagements spécifiques possibles pour les personnes en situation de handicap (PSH).



## Rythme et durée

- **Rythme en centre:** 1 semaine
- **Rythme en entreprise:** 1 semaine
- **Commentaire rythme:** 20 semaines par an en centre de formation.  
32 semaines en entreprise.
- **Durée en années:** 2
- **Durée en heures de formation:** 1350
- **Durée en heures en entreprise (minimum):** 1864



## Prérequis

- **Âge:** De 16 à 29 ans révolus.  
Certains publics peuvent entrer au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise. Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Voie d'accès:** Bac général, technologique ou professionnel validé.
- **Qualités attendues:** Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.



## Entreprises d'accueil

Service comptabilité dans un cabinet d'expertise comptable et commissariat aux comptes, dans une entreprise, une administration publique, une association.



## Architecture et contenu de la formation

**Bloc de compétence 1 :** Analyse comptable, fiscale et sociale

**Bloc de compétence 2 :** Pratiques comptables fiscales et sociales

**Bloc de compétence 3 :** Analyse de gestion et analyse financière

**Bloc de compétence 4 :** Organisation du système d'information comptable

- **Possibilité de valider un ou des blocs de compétences:** Oui
- **Si oui, lesquels:** Bloc 1 : P1, Bloc 2 : P2, Bloc 3 : P3, P4, P5, P6, P7.



## Modalités d'évaluation et sanction de la formation

- **Modalités d'évaluation:** Forme ponctuelle et Contrôle en cours de formation
- **Crédits ECTS:** Non
- **Equivalences:** Nous consulter pour une étude personnalisée.



## Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance. L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire. A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).



## Après la formation

• **Passerelles:** Nous consulter pour une étude personnalisée.

• **Suites de parcours:**

Licence AES (licence d'Administration Économique et Sociale)  
Licence de gestion  
Licence d'économie

Licence professionnelle après le BTS CG

La licence professionnelle est une formation professionnalisante de niveau BAC+3 permettant aux titulaires du BTS CG de se spécialiser dans un domaine précis.

Licence professionnelle en assurance  
Licence professionnelle en management et gestion des organisations  
Licence professionnelle en finance  
Licence professionnelle en banque

Bachelor

Le Bachelor est l'équivalent d'une licence, il est possible de l'intégrer directement après l'obtention d'un BTS CG. Cette formation vise à optimiser les connaissances de l'étudiant, tout en lui permettant de se professionnaliser dans un domaine précis.

Le Bachelor peut être réalisé en école publique ou privée, dans une école de commerce ou encore dans une école spécialisée.

Bachelor comptabilité et finance  
Bachelor contrôle de gestion  
Bachelor gestion des entreprises  
Bachelor ressources humaines  
Bachelor marketing

DCG (Diplôme de Comptabilité Gestion)

Le DCG est un diplôme d'État correspondant à 180 crédits E.C.T.S, au même titre qu'une licence. Cette formation de niveau BAC+3, disponible après l'obtention d'un BTS comptabilité et gestion, a pour but d'approfondir les connaissances de l'étudiant en termes de sciences de gestion ainsi qu'en droit.

Le DCG peut également être réalisé en alternance. Cette formation est la première étape des études de comptabilité et gestion, permettant d'évoluer vers le Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG) et enfin le Diplôme d'Expert Comptable (DEC).

Masters

Les titulaires d'un BTS Comptabilité et Gestion peuvent intégrer une école de commerce par admission parallèle, leur permettant d'obtenir un Master, un diplôme de niveau BAC+5. Certaines écoles proposent des mastères spécialisés permettant d'obtenir un titre certifié de niveau I inscrit au RNCP. Ces mastères sont préparés durant deux ans.

- **Débouchés professionnels:** - Assistant comptable
- Comptable unique
  - Collaborateur comptable
  - Gestionnaire comptable
  - Comptable fournisseurs
  - Comptable clients
  - Gestionnaire de paie
  - Assistant contrôleur de gestion
  - Assistant en gestion financière et comptable



## Modalités et délai d'admission

- **Modalité de recrutement principale:** Dossier
- **Autres modalités de recrutement:**
- **Personnalisation sur positionnement:** Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Pour postuler à cette formation, merci de cliquer sur le lien suivant : <https://akteap.ymag.cloud/index.php/preinscription/>



## Modalités financières

Pour l'apprenti :

En conformité avec l'article L6211-1 (Code du travail), la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Pour l'employeur :

- Pour les employeurs privés, la formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil; en application des niveaux de prise en charge par France Compétences et selon les barèmes de la branche. Un reste à charge peut être demandé à l'employeur.
- Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est prise en charge par ces derniers.
- Pour les employeurs publics territoriaux, la formation peut être prise en charge par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Coût : nous consulter



## Les + de la formation

### Engagements et partenariats:

Partenaires socio-économiques

### Restauration: Oui

#### • Détails:

- Cantine / self sur place / cafétéria
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

#### • Accessibilité PSH de la restauration: Oui

### Hébergement: Non

#### • Accessibilité PSH de l'hébergement: Non

### Matériel / Équipement:

Salles informatiques équipées de vidéo projecteur

- **Accessibilité PSH du matériel et de l'équipement:** Achat possible de matériel et équipement spécialisé pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus d'information : nous contacter.



## Rémunération

- **Rémunération de l'apprenti:** L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et l'année dans le cycle de formation, hors exceptions (convention collective de l'employeur, antériorité...)

- **Aides prises en charges par l'établissement:**

- Aides à l'acquisition d'équipements pédagogiques (sous conditions).
- Aide pour l'hébergement (si internat proposé par l'établissement).
- Aide pour la restauration (si solution de restauration collective proposée par l'établissement)
- Aide au financement du permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs

→ Plus d'infos : [www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)



## Accès et accessibilité P.S.H

### • Accès par transport:

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité.
- Transports scolaires Arlysère
- Gare TGV Ter à proximité (Alberville)

### • Accessibilité P.S.H des locaux: Oui partielle



# Indicateurs de résultat

JEANNE D'ARC	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21
<b>BTS CG</b> <b>Taux de réussite</b> de cette formation dans l'établissement <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	75% 3/4	100% 2/2	NA NA/NA
<b>Formations d'Akteap</b> dans l'établissement <b>Taux de réussite</b> <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	91% 20/22	91% 16/18	100% 3/3
<b>Taux d'insertion professionnelle</b> de cette formation (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	38%*	44%*
<b>Taux d'insertion</b> de cette formation <b>dans le métier visé</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	35%*	NC
<b>Taux de poursuite d'étude</b> de cette formation	EC	EC	55%*	50%*
<b>Satisfaction globale Apprenants entrants</b> de cette formation (Enquête réalisée en début de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	NA 0/1	89%* 600/2531	90%* 365/2485	92%* NA/NA
<b>Satisfaction globale Apprenants sortants</b> de cette formation (Enquête réalisée en fin de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	EC	76%* 516/2428	68%* 354/2400	83%* NA/NA
<b>Taux d'abandon</b> de cette formation	EC	14%*	14%*	11%*

EC : En Cours • NA : Non Applicable • NC : Non Concerné

\* Taux global calculé sur l'ensemble des apprenants d'Akteap.

Retrouvez également tous les résultats globaux du centre de formation sur notre page : [akteap.fr/qui-sommes-nous](http://akteap.fr/qui-sommes-nous)